

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

ETAPE 1 : Le propriétaire renseigne les paragraphes 1, 2, 3,4 et 5 et renvoie le document signé à Thonon Agglomération accompagné des pièces obligatoires demandées au paragraphe 4.

Thonon Agglomération
2, place de l'Hôtel de Ville – BP 80114 - 74207 Thonon-les-Bains Cedex
www.thononagglo.fr - assainissement@thononagglo.fr

ETAPE 2 : Suite à la réception de la demande, l'autorisation ou le refus de raccordement est notifié au demandeur par courrier.

ETAPE 3 : Avant la réalisation des travaux, un rendez-vous sur place devra être organisé sur demande du propriétaire afin d'implanter conjointement la boîte de branchement.

ETAPE 4 : **3 JOURS OUVRES AVANT LE COMMENCEMENT DES TRAVAUX**, le demandeur contacte le service assainissement afin de programmer une visite de chantier en tranchée ouverte.

ETAPE 5 : **A LA FIN DES TRAVAUX**, le demandeur contacte le service assainissement afin de programmer un rendez-vous pour réaliser les tests d'écoulement.

ETAPE 6 : A la suite des tests d'écoulement, le service assainissement délivre une **attestation de raccordement** qui sera transmise au propriétaire.

Pour tout renseignement concernant l'établissement du présent document, merci de contacter :

- Sur la commune de Thonon : l'antenne de Thonon les Bains au 04 50 70 69 45,
- Sur toute autre commune, le 04 50 31 25 00

ETAPE 1

1- IDENTITE DU DEMANDEUR

Vous êtes un particulier : Madame Monsieur

NOM : PRENOM :

Vous êtes une personne morale :

DENOMINATION : RAISON SOCIALE :

N° SIRET : CODE APE :

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

NOM : PRENOM :

2- COORDONNEES DU DEMANDEUR

ADRESSE (de la résidence principale) :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE FIXE : PORTABLE :

ADRESSE MAIL :

3- ADRESSE DU RACCORDEMENT

ADRESSE DES TRAVAUX :

CODE POSTAL : VILLE :

SECTION : N° DE PARCELLE :

TYPE DE DOSSIER : N° PERMIS DE CONSTRUIRE :

N° PERMIS D'AMENAGER :

N° DECLARATION PREALABLE :

HABITATION EXISTANTE à raccorder suite à la mise en service d'un nouveau collecteur public d'assainissement.

HABITATION EXISTANTE à raccorder pour mise en conformité.

4- DONNEES ET DOCUMENTS A FOURNIR

LES TRAVAUX SONT REALISES PAR L'ENTREPRISE :

DATE SOUHAITEE POUR LE COMMENCEMENT DES TRAVAUX :

Immeuble ou habitation existant :	OUI <input type="checkbox"/>		
Présence d'une fosse (septique ou toutes eaux) :	OUI <input type="checkbox"/>		
Habitation neuve :	De surface \leq 200m ² de surface de plancher	OUI <input type="checkbox"/>	
	De surface $>$ 200m ² de surface de plancher	OUI <input type="checkbox"/>	Surface de plancher :
Villa jumelées :	De surface \leq 200m ² de surface de plancher	OUI <input type="checkbox"/>	Nombre :
	De surface $>$ 200m ² de surface de plancher	OUI <input type="checkbox"/>	Nombre : (détail des surfaces de plancher de chaque villa à joindre obligatoirement)
Lotissement/copropriété horizontale :	Logement(s) de surface \leq 200m ² de surface de plancher	OUI <input type="checkbox"/>	Nombre :
	Logement(s) de surface $>$ 200m ² de surface de plancher	OUI <input type="checkbox"/>	Nombre : (détail des surfaces de plancher de chaque villa à joindre obligatoirement)
Commerces / Bureaux :	OUI <input type="checkbox"/>	Surface de plancher :	
Hôtel / Restaurants :	OUI <input type="checkbox"/>	Surface de plancher :	
Artisanat :	OUI <input type="checkbox"/>	Surface de plancher :	
Aire d'accueil des gens du voyage / Terrain aménagé pour camping :	OUI <input type="checkbox"/>	Surface de plancher :	
Extension d'un bâtiment existant ou création de surface habitable générant des eaux usées supplémentaires :	OUI <input type="checkbox"/>	Surface de plancher :	
Locaux d'équipements publics ou d'intérêt collectif :	OUI <input type="checkbox"/>	Surface de plancher :	

A JOINDRE **OBLIGATOIREMENT** :

- **Un plan masse** (faisant apparaître le branchement d'assainissement jusqu'au réseau public),
- En cas de passage de canalisation sur terrain privé : **une copie de l'autorisation de passage**,
- Pour les lotissements et les copropriétés horizontales uniquement: **un profil en long du collecteur principal du lotissement**,
- Tout autre document permettant une bonne connaissance des travaux à réaliser (photo d'implantation,...),
- Si concerné, demande d'autorisation de déversement d'eaux usées non domestiques ou assimilées domestiques + questionnaire d'accompagnement.

5- RAPPELS REGLEMENTAIRES

Lors des travaux de réalisation du raccordement au réseau d'assainissement, le propriétaire devra tenir informé le service assainissement de Thonon Agglomération pour que celui-ci vienne constater les travaux et leur conformité.

Je reconnais avoir pris connaissance :

- du règlement intercommunal d'assainissement,
- du cahier des prescriptions techniques intercommunal.

Documents disponibles auprès du service assainissement ou sur le site internet de Thonon Agglomération :

www.thononagglo.fr

Fait à :

Le :

Signature du demandeur :